

Conduite : "J'ai rendu mon permis"

Autor(en): **Rein, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 111

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-906085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

loisirs&maison

66

RECETTE

Cake de Mamie.

67

MON ANIMAL

Caroline et Justine.

68

SHOPPING

Le printemps arrive, il est temps de s'équiper et de se bouger.

88

INDE

Fleuve sacré, le Gange fascine autant les touristes que les indigènes.

CONDUITE

« J'ai rendu mon permis »

Renoncer à son « bleu » n'est généralement pas une décision facile à prendre. Pourtant, certains seniors décident de franchir volontairement le pas. Témoignages sur ce choix et ses conséquences.

Le geste est simple, mais la décision qui le précède pas toujours facile à prendre, car chargée de sens et d'émotions. Pour de nombreux seniors, déposer son permis de conduire reviendrait, en effet, à emprunter une voie de garage qui impacterait forcément leur vie sociale, comme le confirme un Fribourgeois de plus de 80 ans, qui témoigne anonymement : « Cela fait quelques années que j'y pense, car je suis moins à l'aise dans le trafic. Mais, comme j'habite à la campagne,

cela me compliquerait beaucoup la vie, limitant ma mobilité au quotidien, que ce soit pour aller faire les courses ou chez mon médecin. »

Ce discours revient régulièrement dans la bouche des aînés, mais illustre bien la réalité de ceux qui sont mal

desservis par les transports en commun.

Les solutions de rechange manquent souvent cruellement, même

si, dans certaines régions, il existe des services de transport, comme par exemple, la Croix-Rouge ou des associations privées. Ce n'est certainement pas pour rien que les témoignages que nous avons récoltés (*lire plus loin*) proviennent de personnes résidant en milieu urbain.

L'EFFET DÉCLENCHÉUR DE LA CONVOCATION MÉDICALE

Généralement, quelles sont les motivations des personnes qui décident de rendre volontairement leur « bleu »? « La convocation à la visite médicale obligatoire est certainement le principal déclencheur des renoncements volontaires, répond André Demierre,

>>>



« Cela demande seulement un peu plus d'organisation »

Etienne Oppliger arrive à notre rendez-vous avec les transports publics. « Je n'ai jamais été un fada de la voiture, mais j'ai toujours aimé prendre le train », précise-t-il d'emblée. Il n'y a pas

si longtemps, il aurait toutefois certainement pris le volant de sa petite voiture coréenne pour nous rejoindre. Mais, à la fin de 2018, ce Morgien de 79 ans a décidé de déposer son permis, vestige d'un passé de conducteur long de 54 ans. Il le brandit d'ailleurs devant nous comme preuve incontestable de son passage à l'acte. A l'intérieur figure en effet, en lettres capitales et rouges, la mention « annulé ». « La décision a mûri gentiment, puis tout s'est accéléré quand

j'ai reçu la convocation à l'examen médical. J'ai eu un cancer dévastateur en 2014, qui m'a amoindri tant physiquement qu'intellectuellement. Par la suite, j'ai connu deux épisodes routiers effrayants, mais sans conséquences, où, par inadvertance, j'ai complètement dévié de ma trajectoire. Au final, cela a presque été un soulagement d'arrêter de conduire, d'autant plus que je ne prenais la voiture qu'environ deux fois par semaine, uniquement sur de courtes distances. »

Depuis, la vie est-elle devenue plus compliquée ? « Il se trouve que cela coïncide avec une certaine perte de dynamisme de ma part, répond-il. J'ai arrêté la pratique

du ski de fond et débrayé en matière de course à pied, deux de mes grandes passions. Il est vrai qu'aller faire du ski de fond en car postal, cela aurait été un peu plus

compliqué. S'agissant des petites courses que j'effectue dans les villages de campagne, je trouve toujours un autre coureur qui peut me conduire, voire ma femme, d'un an ma cadette, qui a encore son permis. Je dispose donc d'un « chauffeur » en cas de besoin, notamment pour aller au supermarché ou rendre visite à mes trois filles, dont l'une réside à Thoiry, en France. Lorsque mon épouse cessera de conduire, nous devrons changer un peu nos habitudes,

mais cela se passera sans aucun doute très bien. Je n'ai vraiment pas peur de me sentir isolé, tant le réseau des transports publics suisses est excellent. Actuellement, le seul inconvénient que je vois à ne plus conduire, c'est que cela demande un peu plus d'organisation en amont. Au lieu de partir au quart de tour en voiture, je regarde d'abord les horaires des transports publics, ce qui, vous l'avouerez, n'est pas non plus très contraignant. » La route, Etienne Oppliger la reprend cependant parfois, mais seulement en souvenir, pour se remémorer les vacances en famille qui l'ont conduit de la Méditerranée à l'Atlantique !



**ÉTIENNE
OPLIGER**
79 ANS, MORGES
(VD)

responsable du Service juridique de l'Office de la circulation et de la navigation à Fribourg (OCN), qui en enregistre entre 500 et 600 chaque année. Au-delà des pures raisons de santé, c'est l'occasion, pour nombre d'entre eux, de se demander si cela vaut encore la peine d'assumer les frais liés à une voiture que l'on n'utilise plus forcément beaucoup. » Pierre-André Singer, chef du secteur prévention de l'OCN, abonde : « L'invitation à repenser son



**« Cela vaut-il la
peine d'assumer
encore les frais
d'une voiture... »**

ANDRÉ DEMIERRE,
SERVICE DE LA CIRCULATION (FR)

activité de conducteur que le médecin peut faire lorsqu'il constate une cause

d'inaptitude est en outre une excellente manière d'atténuer le choc émotionnel que représente un tel renoncement. Elle évite que l'autorité doive passer par une décision formelle beaucoup plus difficile à vivre. »

Dans le canton de Vaud, par exemple, quelque 2400 seniors ont renoncé au droit de conduire en 2018, à une moyenne d'âge de 83 ans, alors que, à Neuchâtel, ce chiffre atteint entre 500 et 700 personnes chaque année. « Dans ce cas, le demandeur reçoit des

Mesurez votre aptitude à conduire

Il n'est souvent pas facile de se résoudre à rendre son permis. On se dit qu'on est encore en pleine possession de ses moyens, on s'énerve si quelqu'un de notre entourage ose remettre en doute cette capacité. Mais qu'en est-il vraiment ? La perception que l'on a de nos capacités est-elle conforme à la réalité ? C'est précisément pour répondre à ces questions que le Bureau de prévention des accidents (BPA) vient de lancer — en marge du report de l'examen médical de l'aptitude à la conduite, passé de 70 à 75 ans — un test qui permet aux seniors d'évaluer eux-mêmes leur disposition à la conduite. Ce questionnaire, qu'il convient si possible de refaire chaque année, se divise en six groupes thématiques : comportement et sentiment au volant, vision, traitement des informations, forme physique, santé et, enfin, médicaments et alcool. Après avoir identifié les éventuels points problématiques, une liste de conseils ciblés est mise à disposition. Retrouvez ce test sur le site internet du BPA (www.bpa.ch), dont un lien figure sur celui de *générations* (www.generations.ch). Il peut aussi être demandé gratuitement en format papier grâce à un bon de commande qu'on trouve sur la page internet du BPA.

bons cadeaux pour les transports publics», précise Philippe Burri, directeur du Service cantonal des automobiles et de la navigation de Neuchâtel. Une sympathique attention, que l'on retrouve dans d'autres cantons, notamment sur Vaud, mais qui n'empêche pas qu'on laisse une partie de sa vie sur le bord de la route au moment de déposer son permis. Comment ces conducteurs qui ont choisi de ne plus se mettre au volant vivent-ils cet « après » ? Deux d'entre eux témoignent...

FRÉDÉRIC REIN

« Arrive un moment où la liberté est de ne plus avoir de voiture ! »

« Soyons franc, la vie est un peu plus compliquée qu'avant, mais, quand on réside près d'un arrêt de bus, comme c'est mon cas, cela simplifie grandement les choses et on s'y habitue assez vite, atteste Renée Arandel, un an et demi après être passée du côté des anciens conducteurs. Ma Seat Ibiza GTI, bien qu'un peu fatiguée, me manque tout de même parfois. Ce n'est par exemple pas toujours évident, avec ma canne, de monter

peurs de la même couleur qu'elle avait au volant. « A chaque fois que je rentrais, c'était un apaisement d'y être parvenue sans avoir eu d'accident, se rappelle-t-elle. J'y ai toujours échappé, mais il y a eu des alertes par deux fois avec des enfants qui se sont jetés sur la chaussée. Même si je n'aurais pas été responsable, cela fait beaucoup réfléchir ! En plus, comme je roulais peu, je me sentais de plus en plus vulnérable au sein du tra-

RENÉE
ARANDEL
87 ANS, GENÈVE



dans le bus avec les bras chargés de paquets. Du coup, avec l'argent économisé depuis que je n'ai plus de voiture, je m'autorise de temps en temps le taxi. Ce qui est aussi ennuyeux, c'est de dépendre parfois des autres, comme des membres de ma famille, pour me faire raccompagner. Mais la décision d'arrêter de conduire ne m'a pas tellement coupée de la vie sociale que j'avais, et je ne regrette vraiment pas une seconde mon choix, qui s'est apparenté à un soulagement. Arrive un moment où la liberté est de ne plus avoir de voiture ! » En novembre 2017, quand Renée Arandel décide de déposer son « bleu », c'est pour s'affranchir des

fic. » Un choix qui s'est également imposé à elle lorsqu'elle a calculé à combien lui revenait sa voiture : « Elle me coûtait au moins 4000 francs par an pour une utilisation qui ne dépassait pas quelques heures par semaine, juste pour aller faire les courses ou pour me rendre chez des amis qui vivaient à la périphérie de la ville. » L'un dans l'autre, et malgré un examen médical réussi six mois auparavant, Renée Arandel pose les plaques, 59 ans après avoir passé son permis. « J'ai quand même mis près de trois ans avant de me décider, ce qui laisse le temps de se faire à cette idée, qui était la plus sage de toutes. »